

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 9 (1890)
Heft: 1

Artikel: Un jeton inédit des chanoines-comtes de Lyon : Guigues Bourgeois
Autor: Vallier, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-171398>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bestimmt; seit 1786 Chorherr-Wartner von Beromünster, wurde der geniale Meyer 1798 Gürtler, 1814 Zeughausinspektor. Er erfand damals eine Hinterladungskanone. † 1820, 18. April; 1819 prägte er Münzen für Tessin.

1814—1815, *Georg Josef Schnyder*, von Sursee, Goldschmied; geboren 1775 † 1857.

1820, *David Städelin*, von Schwyz, Goldschmied, Sohn des Obigen.

1826—1847, *Rennward Göldlin von Tieffenau*, von Luzern; seit 1820 Zeughausinspektor, 1826 Hauptmann, 1832 Major des eidgenössischen Artillerie-Stabes; prägte 1837—1839 und 1841—1842 Münzen für Tessin. † 1861, 12. März.

D^r TH. VON LIEBENAU.

UN JETON INÉDIT DES CHANOINES-COMTES DE LYON

GUIGUES BOURGEOIS

(XV^{me} SIÈCLE)

A. M. Humbert de Terrebasse.

Cher confrère et ami,

Des *palettes* frappées aux noms des Chanoines-Comtes du Chapitre de Saint-Jean, de Lyon, peu sont encore connues, et le hasard, comme toujours, fait surgir ça et là quelques épaves de ces vieux usages dont nous aimons à ressusciter le souvenir. C'est une de ces satisfactions qui vient de m'arriver.

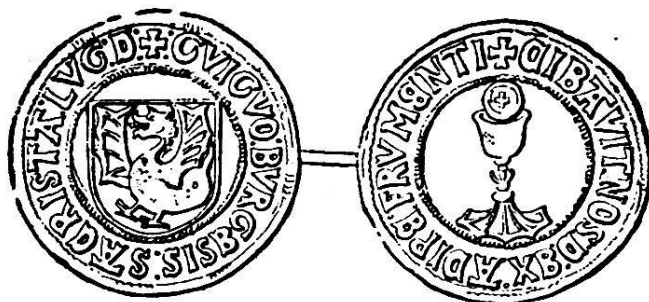
M. le D^r Trachsel, de Lausanne, bien connu par ses nombreuses publications archéologiques et numismatiques, en Suisse, en France, en Belgique et en Italie, eut l'amabilité, il y a quelques mois à peine, de me communiquer l'empreinte d'un jeton qui, malgré qu'il n'appartînt pas au Dauphiné, eut le don d'exciter vivement ma curiosité et de m'inspirer le désir de doter d'une pièce nouvelle la numismatique lyonnaise. J'ignorais alors quel était ce jeton, et cette découverte me procura le plaisir de vous donner en

même temps un pendant à celui d'Etienne de Rivoire, chanoine et comte de Lyon que j'ai publié dans la *Revue belge de numismatique* de 1880¹.

La légende principale de cette pièce était, en effet, lettre morte. Qui était ce *Guigo Burgesis* ? A quelle famille avait-il appartenu ?...

Je venais, mon cher confrère, de lire votre *Vie de Jérôme de Monteux*, et j'y avais trouvé la mention d'un *L. Burgen-sis* qui me donna l'idée, à moi peu versé dans l'histoire de votre province, de vous demander quelques renseignements sur ce personnage, bien persuadé que je ne m'adresserais pas en vain à votre érudition des hommes et des choses du Lyonnais, et c'est un devoir autant qu'un plaisir pour moi de vous adresser cette lettre en remerciement de votre bonne confraternité, qui m'a évité bien du temps perdu en recherches, alors qu'il m'en reste si peu devant moi à consacrer à ma chère numismatique.

Sans plus de paroles, voici la description de ce curieux jeton, de ce méreau ou *palette*, comme on le nommait dans l'Eglise de Lyon.



* : G V I G V O : B V R G E S I S : S A C R I S T A : L U G : D' :
(l'*A* de *BURGESIS* est sans doute surmonté d'un anous-câra disparu dans l'usure du bord de la pièce); écusson :
de gueules, au dragon d'argent.

• R. * C I B A V I T : N O S : D : E X : A D I P E : F R V -
M E N T I (Cibavit nos Deus ex adipe frumenti)²; Calice sur-
monté d'une hostie.

¹ P. 364, Pl. XXI, n° 5.

² Dieu nous a nourris de la fine fleur du froment. Légende empruntée au Psaume 80 (V. 15).

Et d'abord, qui était ce *Guiguo Burgensis* ?

Guy ou Guigues Bourgeois, chanoine et comte de Lyon, reçu en 1480, fut successivement maître de chœur et grand sacristain. Il fut nommé juge et conservateur des privilèges donnés par le Saint-Siège aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, testa le 17 juillet 1510 et mourut le 15 janvier 1511, suivant quelques auteurs (1512, suivant d'autres) ¹. Il était fils de Jacques Bourgeois, chevalier, seigneur de Verny, Furnay (Fernay), etc., et de Jeanne, fille de Pierre, chevalier, seigneur de Sacconay, et sœur de Jacques et François de Sacconay chanoines et comtes de Lyon ².

Cette famille, en effet, a fourni plusieurs membres au corps des Chanoines de Saint-Jean; mais il ne peut y avoir de doute sur celui de ses membres auquel appartient ce jeton.

Il résulte, en effet, d'une note qu'a bien voulu me communiquer le savant archéologue, M. André Steyert, de Lyon, que Guigues Bourgeois, par son testament, reçu Bellèvre et en date du 17 juillet 1510, avait fait une fondation ³ à l'autel de saint Thomas, et c'est à cette fondation que se

¹ Il n'y a là qu'une contradiction apparente. G. Bourgeois est mort le 15 janvier 1511, en faisant commencer l'année à Pâques; ce qui correspond à 1512 du comput moderne qu'il faut toujours restituer si l'on ne veut s'exposer aux plus étranges méprises.

² *Noms, surnoms, qualités, dignités, armes et blasons de Messieurs les Chanoines et Comtes de Lyon, depuis l'an 1019*, T. II, p. 236. (Mss. de la Bibliothèque publique du Lycée, à Lyon, *Fonds de Coste*.)

³ Outre cette fondation, G. Bourgeois avait fait exécuter, pour la même chapelle, un élégant rétable dans le style de la première Renaissance. Il existe encore, et on y voit, sculptées, les armes du donateur (un dragon) et celles de sa mère, parties de Bourgeois et de Sacconay. Les premières, selon l'usage, sont soutenues par le lion et le griffon des armes du Chapitre, les secondes par des anges. Seule, la statue de saint Thomas, que contenait la niche, a disparu et a été remplacée par un buste de saint Irénée.

La chapelle ou, pour mieux dire, l'autel de saint Thomas est sous une arcade ménagée dans le mur du bras septentrional du transept. Elle avait été fondée en 1308 par Gui de Franchelin. Henri de Sacconay, sacristain comme Guigues Bourgeois, y fonda, par testament du 29 janvier 1445, une prébende de trois messes par semaine. L'autel en maçonnerie offre encore les armes écartelées de Sacconay et des Clées, de Louis de Sacconay, fils de Jean et d'Aimée des Clées, reçu chanoine en 1572. C'est en raison de sa parenté avec les Sacconay que Gui Bourgeois fit une donation à cet autel. Il fut enterré dans le caveau sépulcral de cette chapelle, au milieu du bras du transept et sous la dalle tumulaire d'Henri de Sacconay, encore visible quoiqu'à demi effacée. (*Note communiquée par M. A. Steyert*.)

rapporte le jeton ci-dessus. On en remettait un au prébendier chaque fois qu'il acquittait la tâche pieuse qui lui incom bait, et il produisait ces pièces pour justifier de son droit à toucher les émoluments de sa prébende. Ces jetons portaient, suivant l'usage de l'Eglise lyonnaise, le nom de *palettes*. Celle de Guigues Bourgeois est mentionnée dans un ancien recueil des fondations pieuses ou *livraisons* qui s'acquittaient à Saint-Jean. Il y est dit qu'elle portait les armes du fondateur et la représentation de la Cène; le calice et l'hostie sont, en effet, les emblèmes spéciaux du souper que Notre Seigneur fit avec ses apôtres la veille de la Passion.

La maison de Bourgeois, au pays de Gex, porte : *de gueules, au dragon d'or*; celle des Bourgeois de Sacconay, originaires du même pays : *de sable, à trois étoiles d'argent; au chef d'argent chargé d'un lion issant de gueules*.

J'ai oublié de dire qu'il me reste un doute sur la valeur du D final de la légende du droit :

Quelle interprétation donner à ce D', qu'au premier abord on est tenté de considérer comme appartenant au mot LVGD (*uni* ou *unensis*)? Ce ne peut être pourtant une erreur de gravure, la séparation des deux points étant fort bien établie et cette lettre portant, en plus, une abréviation qui lui est bien propre et particulière. Du reste les notions acquises plus haut, autorisent à y voir une intention bien marquée, que je ne crains pas de traduire — et, en cela, je suis complètement d'accord avec M. Steyert et quelques autres de mes confrères — par *dedit* ou *donator*. Je lirais donc cette légende : *Guigo Burgensis sacrista Lugdunensis* (ou *Lugduni*) *donator* (ou *donavit*).

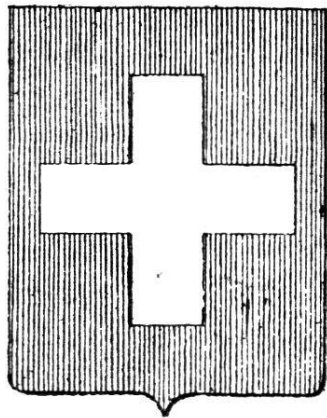
Quant au type du revers, on ne peut en trouver un qui soit mieux approprié aux fonctions du sacristain, chargé de pourvoir à tous les besoins du culte et, en particulier, de veiller à la fourniture de ce qui est nécessaire au sacrifice de la messe. Le calice surmonté de l'hostie dit tout, et la légende vient encore accentuer ce sens par surérogation.

Je ne pense pas qu'il y ait autre chose à ajouter à la description et à l'élucidation de ce nouveau monument de la numismatique lyonnaise. Je m'arrête donc, mais non sans vous faire remarquer que, voué depuis longtemps aux choses du Dauphiné, je ne dédaigne pas, à l'occasion, celles des provinces voisines, que je considère un peu comme faisant partie de la nôtre, au moins dans quelques-unes de leurs portions originelles touchant aux frontières des Allobroges. Mais il est rare que le Lyonnais m'ait offert une primeur. Il y existe beaucoup de travailleurs sérieux, et je ne puis que glaner après eux. Du moins, cette fois, ai-je eu la main heureuse, et je suis tout fier de vous offrir mon butin, à vous, mon cher confrère, qui êtes à la fois dauphinois et lyonnais.

Croyez à ma vieille affection.

G. VALLIER.

Grenoble, novembre, 1889.



MESSAGE

**du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les
armoiries de la Confédération suisse.**

(Du 12 novembre 1889.)

Monsieur le Président et Messieurs,

Les investigations auxquelles nous avons fait procéder par les archives fédérales¹ au sujet des armoiries de la Con-

¹ Nous conservons le texte de ce Message tel qu'il nous a été transmis par la Chancellerie fédérale. (Réd.)